

Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 février 2021

Conseil d'école réalisé en présentiel avec une partie des partenaires après acceptation par tous les membres. La solution « hybride » avec une partie des partenaires en distanciel n'a pas été techniquement possible.

Membres présents

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE: Mmes Costa, Bosse, Netter et Lacroix et Mr Armengaud.

L'équipe enseignante : Mmes Bessière, Avérous- Chamayou, Coll-Soler, Dargniat, Ravé

Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires : Mme Erisay

Conseillère municipale à la jeunesse et à la culture : Mme Garcia

Responsable des affaires scolaires et intervenante à la BCD : Mme Cortès

Les membres du ALAE/ ALSH : Mme Flora Lorenzo, directrice ALAE / ALSH

Membres excusés : Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Esquerré, Maire de Castelmaurou, les membres du RASED, Mme Ladurelle, directrice ALAE élémentaire, Mme Raufast, DDEN, et les enseignants suivants : Mme Mercier, Mme Gaultier, Mme Mémin, Mme Rascol, Mme Estéveny, Mr Marion, Mr Maffre, Mme Touleron, Mme Missy.

Aides au secrétariat de ce conseil d'école : Mmes Avérous- Chamayou et Dargniat

Horaires : 18h- 20h15

1. VIE DE L'ECOLE

1.1 Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2021

L'école élémentaire est fréquentée en ce moment par 237 élèves.

A ce jour, nous devrions avoir environ 233 élèves à la rentrée de septembre 2021 mais c'est sans compter les nouvelles inscriptions qui ont lieu chaque année et les éventuels départs.

1.2 Protocole sanitaire

Les 2 groupes mis en place à la rentrée de septembre sont toujours en vigueur.

Depuis début février, le protocole sanitaire a été renforcé. Les élèves dont les enseignants sont absents ne peuvent être répartis que sur leur propre groupe et non pas sur l'école entière comme cela était le cas auparavant. Cela pour engendrer des problèmes en cas de non remplacement d'un professeur. L'équipe fera au mieux pour à la fois respecter le protocole sanitaire en vigueur et la sécurité des élèves (*nombre maximum d'élèves par enseignant à respecter*).

En cas d'une fermeture de classe, les parents seront avertis par mail par Mme Bessière qui aura au préalable fait le point avec Mr Duez, Inspecteur.

Jeudi 21 et vendredi 22 janvier, 7 classes ont dû fermer car un collègue était positif au COVID et 7 enseignants étaient cas contact. Il n'y a pas eu assez de remplaçants pour maintenir ces classes ouvertes.

Mme Erisay : Elle rappelle qu'un local à côté du restaurant scolaire permet aux adultes mangeant à l'école de prendre leur repas dans des conditions sanitaires correctes.

Les parents d'élèves : Ils demandent pourquoi les enseignants ne se restaurent pas en respectant les groupes et font remarquer que la fermeture des classes a une incidence importante dans l'organisation des familles mais aussi une part financière liée au chômage partiel.

Mme Bessière : Dans le protocole sanitaire, il n'est pas mentionné que les enseignants doivent manger seulement en présence de collègues de leur groupe. Les différents enseignants de l'école font au mieux dans ces conditions sanitaires bien difficiles pour tout le monde. Depuis les changements d'horaires d'APC pour certaines classes début février (*voir le paragraphe 2.1.2*) les enseignants se restaurent de façon échelonnée. Mme Bessière comprend tout à fait l'embarras de certains parents par rapport à la fermeture de 2 jours pour 7 classes. Elle rajoute que les collègues touchés par cette fermeture ne l'ont pas bien vécu eux non plus. Un point positif à souligner : Depuis la rentrée de septembre, les absences très rares des enseignants de notre école ont pu être gérées pratiquement tout le temps par des remplaçants, ce qui, dans le contexte sanitaire actuel est fort appréciable.

Les séances d'éducation physique et sportive ne peuvent plus avoir lieu en intérieur.

Pour la restauration scolaire, les élèves passent classe par classe et mangent à la même table (tables de 6 ou 7). Une distance de 2 m entre les groupes est mise en place.

Il est recommandé que les élèves disposent d'un masque de type 1 à l'école.

Protocole sanitaire consultable avec ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Mme Erisay indique que la Municipalité a fait une commande de masques de type 1 pour les élèves.

Les parents doivent continuer d'être vigilants par rapport aux éventuels signes d'apparition du virus chez leur enfant : fièvre, maux de tête, de gorge.....

En cas d'absence suite à un test, une maladie ou une mesure d'isolement, l'enfant devra, comme cela était déjà le cas, revenir à l'école en présentant en plus du bulletin d'absence dans le cahier de liaison l'un des éléments suivants:

- Le résultat d'un test
ou
- Un écrit indiquant que le médecin a bien été consulté et ne s'oppose pas au retour en collectivité à partir de telle date.

1.3 Locaux, équipement de l'école, travaux à venir et alentours de l'école

Toiture : le problème des infiltrations lors de fortes pluies demeure même si c'est moins important qu'auparavant (hall de la partie du haut de l'école et classe 5).

Mme Erisay indique qu'un démoussage sera programmé. En effet, cela avait déjà permis il y a quelques temps d'améliorer la situation.

Enlèvement du préau dans la cour de la maternelle : il est programmé pour les vacances du printemps. Les jeux non utilisables par les élémentaires (petit train et table) ont été enlevés offrant ainsi une surface plus importante.

Panneau avec nom de l'école pour l'entrée de l'école : opération qui a pris un peu de retard mais qui est en cours.

Panneau servant à afficher des informations de l'association de l'APEC FCPE devant l'école : Il n'est pas encore en place mais Mme Erisay précise que cet élément a été commandé et qu'il sera installé prochainement.

Local à disposition pour l'association APEC FCPE : A ce jour pas encore disponible car plusieurs urgences à traiter mais cet endroit sera opérationnel pour l'association dès que possible.

Toilettes extérieures dans la cour du haut : Les parents d'élèves souhaitent savoir la nature des travaux prévus. Mme Erisay indique qu'une rénovation est programmée pour l'été prochain.

Souhaits de l'équipe enseignante pour l'an prochain :

Ces demandes ne sont pas pour l'instant validées. Une budgétisation sera réalisée pour voir ce qui est possible.

- Bancs pour les 2 cours (4 en tout)
- Un ventilateur dans chacune des 10 classes
- Installation d'un panier de basket dans la cour du haut.
- Installation d'un ou deux « billodromes » en résine de synthèse dans les cours de récréation.

Travaux très probablement réalisés :

- Rafranchissement des marquages au sol de certains jeux dans les cours.
- Réparation ou mise en place de panneaux d'affichage en liège devant les classes.
- Peinture des murs du hall de la partie du haut de l'école durant l'été.
- Rebouchage de certaines parties du sol de la cour d'en bas.
- Réparation et/ ou remplacement des stores endommagés.

Sujet demandant une réflexion approfondie : Aménagement du coin herbe à côté du restaurant scolaire

Les enseignants souhaiteraient que cette zone non utilisée à ce jour puisse l'être. Cela impliquerait des travaux assez importants. Ce n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour.

1.4 Le PPMS (*Plan particulier de Mise en Sécurité*)

Un exercice PPMS confinement a eu lieu le jeudi 28 janvier.

- Pour 7 classes : niveau sonore correct
- Pour 3 classes : niveau sonore un peu faible.
- Pour le préfabriqué dans la cour d'en haut et pour le coin réservé aux repas de la maternelle : niveau sonore insuffisant.
- Emplacement du déclencheur de l'alarme pas très commode : il est situé actuellement au fond du restaurant scolaire. Mme Bessière souhaiterait qu'il soit placé ailleurs. Cela ne semble pas possible pour l'instant à cause d'un problème de câblage.

Mme Bessière indique qu'à ce jour le portail pour les livraisons du restaurant scolaire reste souvent ouvert. Il faudrait qu'il soit fermé plus régulièrement. Le système d'interphone mis en place est là pour avertir le cuisinier et ses collègues en cas de livraisons.

Elle rajoute qu'elle sait que le personnel de la cantine fait de son mieux mais cette ouverture constitue un point vulnérable par rapport à la sécurité de l'école.

1.5 ALAE / ALSH

Léo Lagrange est le nouveau prestataire à ce jour. Laure Leblanc, coordinatrice de la structure, directrice de l'ALAE Maternelle et de l'ALSH, a décidé de partir travailler sur une autre structure et a été remplacée par Flora Lorenzo. Sandra Ladurelle demeure la directrice de l'ALAE élémentaire.

Parents d'élèves de l'APEC FCPE : Ils regrettent qu'une communication annonçant l'arrivée de Mme Lorenzo n'ait pas été réalisée.

Mme Erisay : elle comprend cette remarque mais le départ très rapide de Mme Leblanc ainsi que la gestion du nouveau protocole sanitaire ont beaucoup mobilisé les équipes. Une communication à destination des parents sera envoyée prochainement.

Les enseignants remercient les animateurs d'avoir participé à des animations en classe : jeux de société de fin décembre et intervention « recyclage » en janvier.

Mme Bessière remercie également pour la présence d'animateurs lors de certaines équipes éducatives.

Elle indique aussi que des réunions de régulation entre Mme Ladurelle et elle sont programmées pour que puissent être discutés et réglés certains points de la vie de l'école comme cela était déjà le cas les autres années.

Lorsque des enfants rencontrent des problèmes ou que des parents nous informent de certains soucis, la liaison Ecole / ALAE est bien entendu réalisée et bien effective.

Nathalie Bessière revient sur les constats faits lors du premier conseil d'école.

- Mme Ladurelle va avoir terminé sa formation. Elle va pouvoir être ainsi toutes les semaines sur la structure. Sa présence va être un atout important.
- L'équipe enseignante a constaté une nette amélioration par rapport à la gestion des élèves le matin ou le soir et n'a plus noté autant de moments compliqués comme avant le premier conseil d'école. Certains animateurs sont très investis.
- A 16h15, perdure pour l'instant le souci de passage de relais entre l'école et l'ALAE. Il n'y a pas systématiquement un animateur qui a un visuel sur les enfants qui sortent des classes pour entamer leur temps ALAE. Mme Bessière indique que cette mesure est primordiale et qu'un dispositif doit être mis en place tous les jours.
- Certaines séances d'APC peuvent être un peu gênées par des enfants qui demeurent sous les fenêtres des classes.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

➤ 2.1 Projet d'école

2.1.1 Projet d'école 2 018/ 2 022

Une action de l'axe 1 « *Vivre ensemble et coopérer pour un meilleur climat scolaire* » est en cours.

Il s'agit de la mise en place d'un journal d'école. Chaque classe va proposer un ou 2 articles pour cette première parution. Les élèves ont réfléchi à un titre et ont voté pour leur préféré.

La Mairie a proposé de prendre en charge le tirage des exemplaires en couleurs.

L'école proposera à l'ALAE de s'associer à ce travail l'an prochain si cela l'intéresse.

Il y a toujours les autres axes du projet d'école en place : Prix littéraire des Incorruptibles, séances d'éducation musicale, les conseils de délégués.

2.1.2 Suivi des élèves / APC / RASED (*Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté*)

Des équipes éducatives ainsi que des équipes de suivi sont régulièrement programmées sur l'école.

Suite au protocole renforcé de début février, les horaires de L'APC (*aide pédagogique complémentaire*) ont dû être modifiés pour certaines classes.

A ce jour :

- APC entre 11h45 et 12h15 : CPb, CPCE2, CE1a, CE1b, CE2 et CM2b
- APC entre 13h15 et 13h45 : CM1a, CM1b et CM2a
- APC entre 16h15 et 16h45 : CPa

Mme Théron, psychologue scolaire, intervient chaque semaine sur l'école et réalise le suivi de plusieurs élèves. Ses coordonnées sont consultables sur le panneau de l'école.

Cette année, le maître E, enseignant spécialisé pour une aide à dominante pédagogique n'intervient pas sur notre école.

Mr Laurent Taché, enseignant spécialisé pour les élèves allophones, intervient 2 demi-journées sur l'école. Il a pris en charge 3 élèves durant la période 3 (janvier et février). Il devrait poursuivre ce travail en période 4 (mars et avril)

2.1.3 Evaluations nationales CP

Une seconde série d'évaluations nationales a été passée par les élèves de CP entre le 18/01 et le 29/01. Les résultats dès qu'ils seront disponibles seront communiqués aux familles.

2.1.4 Informatique, BCD (*Bibliothèque Centre de Documentation*)

En salle informatique, les séances se déroulent de façon correcte. Le traitement de texte et l'accès à Internet sont possibles. Mr Davezac, conseiller municipal qui s'occupe de la maintenance informatique de l'école, a le projet suivant : uniformiser le parc informatique et faire en sorte que chaque ordinateur ne soit plus indépendant mais qu'il s'appuie sur le serveur où seront stockées, sauvegardées toutes les données. Ce projet avance bien.

La Mairie en collaboration avec l'école et Mr Millerand de l'Inspection étudie la faisabilité d'équiper l'établissement de PC portables (classe mobile), en complément des PC fixes existants.

Les activités pédagogiques réalisées en BCD (bibliothèque) avec Mme Cortès sont toujours très appréciées des enfants et des enseignants. C'est un partenariat important et enrichissant. Le prix littéraire des Incorruptibles y est mené de façon très pertinente.

2.1.5 Restauration scolaire

Une commission « *Menus* » a eu lieu le 9/02 avec des élèves et des parents d'élèves.

2.1.6 Education musicale

Les séances se déroulent toujours très bien. Nous ne savons pas à ce jour si des spectacles musicaux pourront avoir lieu. Mr Gornes, intervenant en musique, qui travaille depuis de longues années sur l'école, arrêtera ses fonctions à la fin de l'année scolaire.

2.1.7 Liaison avec le Collège

A ce jour, aucun conseil école / collège n'a été programmé. La visite du Collège de Saint Jean par les futurs collégiens ainsi que des équipes éducatives passerelles devraient toujours avoir lieu.

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

2.2.1 Sorties ou animations pédagogiques

- Visites d'expositions à la Médiathèque pour les différentes classes au cours de l'année
- Les classes de CP et de CM1 ont reçu la visite d'un auteur ou d'un illustrateur dans le cadre de l'opération « *Mieux vaut en lire* » mise en place par la communauté des communes.
- La participation des classes au projet « *Ecole au cinéma* » n'a pas pu débuter pour l'instant.
- Les 10 classes ont eu une intervention sur le thème du recyclage : une matinée avec des ateliers.
- Les classes du CPCE2 et du CE2 auront une intervention à l'école sur le thème de la Préhistoire le 9 mars
- Le CE1b est inscrite au dispositif « Cinélatino » (petites histoires d'Amérique latine) / Une projection est pour l'instant toujours programmée pour la deuxième quinzaine de mars.
- Les classes du CM1a et du CM1b vont essayer d'effectuer une sortie au village gaulois d'ici la fin de l'année.
- La classe du CM1a envisage un projet de découverte de l'environnement proche (sorties pédestres, parcours écologique) et une sortie à Buzet avec les CM1b.
- La classe du CE1a a un projet autour de l'aéropostale « *Envol des pionniers* » début mai. Visite et ateliers à Toulouse
- Les autres classes réfléchissent à des projets possibles.

2.2.2 Natation, intervention en rugby, projet « *Olympiades* »

Selon l'évolution de la situation sanitaire, un cycle de natation pour les CP et les CM2 pourrait peut-être se mettre en place entre la fin mars et la fin juin.

Un cycle rugby pourra peut-être se mettre en place pour les 2 classes de CM2. Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, les séances seront adaptées.

L'équipe enseignante aurait souhaité organiser des « *Olympiades sportives* » mais pour l'instant ce projet ne peut pas être programmé.

2.2.3 Projet « *Recyclage* »

Une intervention d'une matinée par classe a été programmée en janvier et février avec des intervenants de la communauté des communes. Une sensibilisation au recyclage des déchets a été dispensée.

Suite à ces interventions, des bornes de collectes d'emballages de compotes, de piles, de bouchons, de capuchons de stylos seront installées dans l'école.

Un planning de ramassage de déchets par classe a également été établi. Les ramasseurs utilisent des pinces. Ces déchets sont pesés et les CM2a dresseront un diagramme pour voir l'évolution au cours du temps.

2.2.4 Coin devoirs et aide aux devoirs

Les autres années lorsqu'il n'y avait pas la pandémie que nous connaissons actuellement, un coin devoirs pour les élèves était en place.

Cette année, avec le contexte sanitaire et l'organisation en place, il n'est pas possible pour l'ALAE de détacher 2 animateurs dans 2 espaces pour le coin devoirs.

Cependant, lorsque certains enfants sont demandeurs, ils ont la possibilité de les faire.

Demande de l'équipe enseignante : pourrait-il y avoir l'an prochain une sorte d'études dirigées mises en place comme sur certaines écoles?

Mme Erisay : Cette idée est intéressante mais nécessite une étude approfondie pour voir ce qui est réalisable.

Les parents d'élèves : De nombreux parents ont déjà émis le souhait à plusieurs reprises d'avoir une étude dirigée par les enseignants mise en place au sein de l'école.

3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

Autour de Noël

Le 15 décembre, les élèves ont assisté à la salle des fêtes au spectacle « Le Noël de Miss et Miss » : 1 par groupe. Ces spectacles dont le coût global s'est élevé à 1100€ ont été financés par l'association de parents d'élèves de l'APEC FCPE et la coopérative scolaire.

Le 18 décembre au matin, les élèves de l'école ont participé à des activités ludiques dans les classes par groupe.

Le 18 décembre après-midi, les élèves ont reçu la visite du Père Noël qui a distribué les chocolats offerts par l'association de l'APEC FCPE.

Présentation des actions et prévisions de l'APEC FCPE

L'association de l'APEC-FCPE a offert une partie des spectacles de Noël (750 €)

Versement de 580€ de l'APEC FCPE au profit de la coopérative scolaire suite à l'opération « Vente d'un objet décoré »

Au printemps, l'association projette de réaliser une vente de plants de légumes et de fleurs dans le but de reverser les bénéfices aux écoles.

Le Carnaval ainsi que la programmation d'une conférence ont dû être annulés.

Une tombola est prévue ainsi qu'une kermesse le 12 juin (stands et activités pour les enfants).

Achats réalisés avec l'aide financière apportée par l'association « A l'écoute des enfants » (3500 €)

- Matériel sportif
- Matériel audio pour les classes : 5 enceintes et 4 UE Boom
- Livres
- Matériel pour les sciences

Date du prochain conseil d'école : **Jeudi 10 juin 2021**

La directrice de l'école élémentaire
Nathalie Bessière

Enseignantes pour l'aide à la prise de notes
Violaine Avérous- Chamayou et Gaëlle Dargniat